

# Les fondamentaux de la paie dans la fonction publique



## Objectifs

- Être capable d'expliquer et de concevoir la paie d'un agent titulaire et contractuel
- Maîtriser les règles relatives aux assiettes de cotisation, aux calculs des charges, aux prestations de la sécurité sociale
- Savoir élaborer le bulletin de paie de A à Z



Responsables, membres des services ressources humaines et des services paie



Prérequis  
Aucun



Durée  
3 jours



Prix  
1600 € Net  
(Exonération de TVA)  
(Prix par stagiaire)



- Une mise en pratique immédiate de la théorie favorisée par des travaux pratiques à effectuer « à la main » pour une assimilation optimale
- Animation grâce à un cas « fil rouge » permettant d'aborder toutes les rubriques d'un bulletin de paie



## CAS FIL ROUGE

Tout au long de la formation les apports théoriques sont mis en pratique au travers d'un cas fil rouge abordant toutes les rubriques d'un bulletin de paie

## Généralités – les bases indispensables

- Les éléments de rémunération
- Fondement du droit au traitement
- Le principe de parité
- Le bulletin de paie et sa législation
- Diverses notions sur un bulletin de salaire

## La rémunération principale

- Le traitement de base
- La NBI (réservée aux fonctionnaires)
- L'indemnité de résidence
- Le SFT

## La rémunération complémentaire : le régime indemnitaire des 3 fonctions publiques

- Le régime indemnitaire : les grands principes (RIFSEEP, GIPA, indemnité forfaitaire, IFTS, IHTS...)
- L'indemnisation des frais de déplacement
- Les indemnités de stage
- CET, Remboursement transport
- Télétravail, forfait mobilité
- Les avantages en nature (véhicule, logement...)
- Indemnité compensatrice de CSG
- Indemnisation des congés non pris
- PSC : protection sociale complémentaire

## Les charges sociales des titulaires

- CNRACL/PC (FPE)
- La CSG-CRDS
- Le transfert Primes points
- La retraite additionnelle
- La « sur cotisation » pour les agents à temps partiel
- Récapitulatif des cotisations salariales et patronales pour les agents titulaires

## Les congés maladie des contractuels - les indemnités journalières de sécurité sociale

- La maladie ordinaire, les accidents du travail, la maternité
- Le congé de grave maladie
- Le congé maternité, paternité
- Les IJSS
- Le temps partiel thérapeutique

## Les congés maladie des titulaires

- La maladie ordinaire (90% et 50%)
- CLM, CLD
- Le temps partiel thérapeutique

## Schéma récapitulatif des modifications apportées par les décrets sur les congés pour raison de santé

- Décret du 27 juin 2024 et décret du 27 février 2025

## Les variations de la rémunération des contractuels et titulaires

- Le temps de travail (temps partiel et temps non complet)
- Les saisies et oppositions

## Les charges sociales des contractuels

- Le plafond de la Sécurité sociale
- Les cotisations pour la sécurité sociale (maladie, vieillesse)
- Le versement transport
- L'IRCANTEC
- La CSG et la CRDS
- La contribution de solidarité
- La taxe sur les salaires
- Récapitulatif des cotisations salariales et patronales des contractuels